

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du couronné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE

Recue de la Semaine : Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes pendant l'année 1881.—Les missions des RR. Pères Jésuites en Syrie, en Egypte et en Arménie.—Une visite de Mgr Duhamel à la chapelle de Montmartre à Paris.—Ordonnance de Mgr l'Archevêque de Québec, à l'occasion d'une brochure publiée à Montréal, dans laquelle l'obéissance et le respect dus au Saint Siège sont méconnus.—Séminité de Saint Joseph à Ste-Anne de la Pocatière.—Les intérêts agricoles à la Chambre des Communes, à Ottawa.

Causerie Agricole : Les concours agricoles sous la direction des sociétés d'agriculture.—Est-il préférable en agriculture de récompenser ceux qui font le mieux ou ceux qui font le plus mal?

Correspondances : Union agricole du comté d'Ottawa; compte-rendu des délibérations de cette société, par le Directeur-gérant M. Du Treau de Coeli.—Inauguration du cercle agricole de St-George, comté de Beauce.

Sujet divers : Une plante qui remplace la vigne; la betterave employée à la fabrication du vin.—Quantité de grains de semence, à Parpent.—Quantité de semence de graines de légumineuses pour planter un espace donné.

Choses et autres : Godmon biphosphaté en vente au Département de l'Agriculture et des Travaux publics à Québec.—Différence entre ouvriers salariés.—Avantages des cercles agricoles.—La préparation aux travaux du printemps.

Recettes : Nettoyage des cadres dorés.—Nettoyage des cuivres dorés.

Annonces : Magnifique maison à vendre à St-Pascal.—S'adresser à E. & J. Chapleau, marchands, St-Pascal, P. Q.

A nos abonnés.—Nous avons commencé cette semaine à expédier par la poste des comptes pour abonnement à la Gazette des Campagnes: c'est ce que nous n'avions pas fait depuis la mois de mars 1879. Cette semaine quelques-uns de nos abonnés nous ont reproché de ne pas leurs envoyer leur compte d'abonnement chaque année, et avec raison. Cependant on croira que faire près de deux mille comptes n'est pas la besogne de quelques jours seulement, et que la chose nous est difficile quand nous avons à la fois à nous occuper de l'imprimerie et de la rédaction de la Gazette des Campagnes. Nous nous proposons de le faire à l'avenir. Quand nous avons expédié des comptes en mars 1879, plusieurs de nos abonnés nous ont demandé du délai, et la plupart de ceux-là ne nous ont pas envoyé ce qu'ils nous avaient promis. Nous avons besoin de ce qui nous est dû et nous entretenons l'espoir que l'on tiendra à honneur de nous payer une dette aussi légitime.

Nous invitons nos abonnés d'avoir à enregistrer leurs lettres contenant de l'argent, pour plus de sûreté. Un reçu sera expédié dans le premier numéro de la Gazette publié après la réception de telles lettres d'envoi d'argent.

REVUE DE LA SEMAINE

Pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes.—Le dernier numéro des *Annales de Notre-Dame de Lourdes* contient un long compte rendu des faits de 1881.

Quatre-vingt dix-sept trains et dix-huit autres processions ont amené soixante-dix-sept mille pèlerins. En dix jours, le guichet de la gare de Lourdes a, dit-on, réalisé près de 100,000 francs de recette. C'était, il est vrai, pendant la grande saison des pèlerinages; mais c'était en dehors des pèlerinages organisés; même pendant l'hiver, celui qui voudrait compter les visiteurs serait étonné.

Il y a toujours des pèlerins éloignés qui ne trouvent pas le chemin de fer assez méritoire. Les *Annales* ont mentionné l'arrivée tout apostolique de trois hommes du diocèse d'Agen; elles ont parlé d'un vigoureux vieillard venu à pied du fond de la Bretagne. Le 16 décembre dernier, un pèlerin de la Bohême, province du Nord de l'empire d'Autriche, est arrivé à pied de son lointain pays. Après avoir fait à pied le pèlerinage de Jérusalem, il était en train de faire aussi à pied le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle (Espagne). Il s'est arrêté quatre jours à Lourdes.

La guérison de plusieurs corps malades ne vaut pas la conversion d'une seule âme. C'est pour guérir les âmes que la Vierge Immaculée redresse les corps. Un témoin, bien placé pour voir et pour entendre, a essayé de se rendre compte des conversions opérées par le pèlerinage des malades, en 1881. Les renseignements lui ont donné le chiffre de six cents retours à Dieu publiquement manifestés. Après cela, que l'on considère l'effet convertissant des pèlerinages, avant le départ, sur leur passage, et enfin au retour dans leur pays, et l'on commencera à se faire une idée du grand nombre de pêcheurs que Lourdes ramène à Dieu chaque année.

Les Jésuites.—Les événements de 1880 dispersant les communautés dites non autorisées, ont obligé un grand nombre de religieux à chercher hors de la

McGowan's Musical Journal, Montreal

France l'emploi des ressources de savoir, d'expérience, amassées pendant le temps de leur ministère ou de leur formation.

Les Jésuites français, au nombre de soixante, ont gagné les trois missions de la Syrie, de l'Égypte et de l'Arménie. Dans l'espace de quelques mois, pour ne rien dire des travaux anciens déjà connus, ils ont ouvert une maison nouvelle à Alexandrie d'Égypte, une en Syrie dans l'antique ville d'Imète, aujourd'hui Hama. Deux autres, aux deux extrémités sud et nord de la Syrie, sont en préparation.

Mais l'Arménie a été dans ce plan d'évangélisation la plus favorisée, aussi bien est ce la partie de l'Orient que les Pères ont semblé surtout tenir à délivrer du schisme grégorien.

Sans parler de Constantinople, qui servira de pro-
cure aux missionnaires des lointains pays, les Pères ont occupé dans le nord de l'Arménie, Amasia, Marivan et Tokat, au sud; le centre de leurs opérations est Adana.

Dans ces quatre stations, ils ont aussitôt ouvert les écoles; les schismatiques, les infidèles eux-mêmes y ont envoyé leurs enfants. Les autorités musulmanes et le clergé séparé se voient obligés de prêter la main à ce mouvement inouï.

Cependant, aux joies qu'ils trouvent dans les travaux et les fatigues inséparables de tout début, se mêle pour les missionnaires un regret immense, celui de ne pouvoir offrir à la jeunesse de tout âge des classes plus vastes et plus nombreuses, des chapelles plus dignes de notre culte aux familles retenues encore dans le schisme et l'infidélité.

Les écoles protestantes, déjà ébranlées et privées, au grand effroi des sectaires, de la meilleure partie des élèves, tomberaient bientôt entièrement et l'œuvre catholique aurait ainsi remporté une victoire nécessaire, gage d'autres succès, difficiles peut-être mais mille fois plus consolants; nous voulons dire le retour des schismatiques arméniens à la véritable Église de Jésus-Christ.

S'il plaît à Dieu de bénir leur projets, et aux fidèles de leur venir en aide, le printemps prochain verra les missionnaires s'établir dans ces deux villes fameuses de Sébaste et de Césarée (de Pont) aujourd'hui Sivas et Kaisariyeh.

Une visite de Mgr Duhamel à la chapelle de Montmartre à Paris.— Cette visite, si chère à un diocèse, n'aura pas moins d'intérêt pour tous les catholiques du Canada. Nous puisons à bonne source. C'est le Bulletin mensuel de l'œuvre du vœu national au Sacré-Cœur de Jésus qui nous fournit la bonne nouvelle. Laissons la parole au religieux chroniqueur, le R. P. Ach. Rey, O. M. L.:

"C'est dans la première semaine de janvier 1882, que nous avons reçu la visite de Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, dans le Canada.

Sa Grandeur était accompagnée de deux curés de son diocèse. Les trois pèlerins se dirigeaient vers Rome. Mgr Duhamel a visité les travaux avec une grande satisfaction; deux années s'étaient écoulées depuis sa dernière ascension sur la sainte colline. Ses compagnons ne connaissaient pas encore l'œuvre accomplie à Montmartre. Leur admiration s'est traduite de la façon la plus expressive.

"Mgr Duhamel a bien voulu nous promettre que le diocèse d'Ottawa, fondé par des Français, en grande partie cultivé par des prêtres français, ne resterait pas indifférent à la réalisation du vœu national. Une quête qu'il fera faire dans son vaste diocèse, lui permettra de demander un jour un pilier au nom de l'Église d'Ottawa." Les Oblats de Marie, qui depuis quarante ans évangélisent le Canada apprendront avec bonheur cette promesse du second évêque d'Ottawa."

C'est de tout cœur que nous applaudissons à la promesse du second évêque d'Ottawa. Sa généreuse offrande ira encore stimuler le courageux dévouement de la France catholique, toujours prodigue de son or et de son sang en faveur des nations éprouvées.

Déjà l'imitation succède à l'admiration, tant l'exemple du bien est saintement contagieux. Un des trois visiteurs de Montmartre, le Révd M. Michel, curé de Buckingham, a dû promettre au Révd P. Rey pour la grande Basilique, un des plus beaux "plangons" sortis de nos riches forêts canadiennes. C'est à faire rêver nos compatriotes, amis dévots du Sacré-Cœur, d'y joindre, chacun, au moins, le prix d'un soliveau.

— Une ordonnance de Mgr l'Archevêque de Québec défend au clergé et aux fidèles de lire et de même garder en leur possession une brochure qui vient de paraître à Montréal et dans laquelle l'obéissance et le respect dus au Saint-Siège sont méconnus. Elle porte le titre suivant: "La conscience catholique outragée et les droits de l'intelligence violés par les deux défenseurs de l'Université-Laval, Sa Grâce Monseigneur Taschereau, Archevêque de Québec, et Sa Grandeur Monseigneur Fabre, Evêque de Montréal. Ouvrage réservé pour le public Canadien et Notre Très-Saint Père le Pape. Par le Dr Elzéar Paquin."

L'ordonnance archiepiscopale se termine ainsi qu'il suit:

"Et attendu qu'à la page 22 l'auteur annonce qu'il la fera suivre d'autres écrits pour l'appuyer, et sollicite des souscriptions pour l'aider dans cette œuvre. Nous étendons la même défense sous les mêmes peines à ces brochures.

"Sera la présente ordonnance envoyée à tous les membres du clergé de l'archidiocèse et publiée dans les journaux afin que personne ne puisse prétexter ignorance. Si quelque curé a connaissance qu'on ait répandu ces écrits dans sa paroisse, il devra donner lecture de cette ordonnance au prône le premier dimanche."

— La solennité de Saint Joseph, patron du Canada, a été célébrée avec beaucoup d'éclat à l'église paroissiale de Ste-Anne de la Pocatière.

A la demande de M. Chs F. Roy, marguillier en charge, M. le Supérieur du Collège de Ste-Anne avait permis à la communauté entière de cette institution d'assister à la grand' messe et aux vêpres à l'église paroissiale.

Le chœur des élèves du collège, sous la direction du Révd M. Lessard, avec accompagnement d'orchestre, exécuta à l'orgue, avec beaucoup d'entrain, la messe royale de Dumont, harmonisée spécialement par M. Gustave Gagnon. Le Révd M. Emile Dionne tenait l'orgue. M. L.-A. Paquet, marchand, alternait avec le chœur des élèves, et il chanta avec succès les principaux soli. Nous regrettons de ne pas entendre sa voix plus

souvent; s'il prenait part au chœur organisé dans la paroisse, ce serait pour ceux qui en appartiennent un motif d'encouragement.

Intérêts agricoles.—Le comité qui a été nommé à la Chambre des Communes, à Ottawa, pour s'occuper des intérêts agricoles, travaille très-activement. Voici les questions qu'il a dû adresser aux principaux agriculteurs du pays pour en obtenir des informations :

“ Serait-il dans l'intérêt des agriculteurs du Canada d'admettre en franchise les produits agricoles américains ?

“ Quel aurait été l'effet d'une imposition d'un droit sur le blé d'inde et autres menus grains dans votre district? Précisez pour ce qui regarde l'avoine, le seigle, le blé-d'inde, l'orge et les pois séparément ?

“ Quel a été l'effet produit sur le prix du blé et de la farine par les droits imposés sur ces articles importés des Etats-Unis? Spécifiez l'effet sur les blés du printemps et d'automne ?

“ Dans le cas de l'insuffisance de la récolte en Canada et d'une abondante récolte aux Etats-Unis, est-ce que l'effet du droit imposé sur le grain étranger est d'augmenter les prix sur le marché canadien ?

“ Quel a été l'effet de l'augmentation des droits sur le porc, le jambon séché, le lard fumé et la graisse importés, et jusqu'à quel point cette augmentation a influé sur la moyenne des prix de ces articles sur le marché canadien ?

“ L'augmentation des droits imposés sur les chevaux et autres animaux vivants, a-t-elle amélioré les prix en créant un marché local, surtout dans le Nord-Ouest ?

“ Le cultivateur canadien peut-il produire avantageusement tout le grain dont il a besoin pour ses engrais, ou aurait-il plus d'avantage en important le blé d'inde américain ?

“ Est-ce que les fermiers canadiens bénéficieraient d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis? Si oui, sommes-nous en meilleure position, sous le tarif actuel, pour négocier un tel traité, que nous le serions si les produits américains étaient admis en franchise ?

“ Quel est l'effet du tarif sur le prix de la laine ?

“ Quel est l'effet du tarif sur la culture du lin, du tabac et du sucre de betterave ?

“ Est-ce que le prix des instruments agricoles s'est accru ou a diminué sous le tarif actuel, et la qualité de ces instruments est-elle aussi bonne ?

“ Le prix des lainages, des cotonnades et ferronneries d'un usage ordinaire parmi les fermiers, s'est-il accru sous le tarif actuel? Si oui, spécifiez les articles.

“ Le tarif actuel a-t-il développé le marché local pour les fermiers ?

“ La politique nationale, en donnant une plus grande variété d'emplois, et en encourageant nos diverses industries, a-t-elle diminué l'émigration aux Etats Unis ?

“ La condition actuelle des classes ouvrières s'est-elle améliorée sous l'opération du tarif actuel ?

“ La mise en opération du tarif actuel a-t-elle augmenté ou diminué le taux de l'intérêt sur les obligations hypothécaires ?

“ Y a-t-il une plus forte tendance à faire des placements sur des fermes sous le tarif actuel ?

“ La condition de la classe agricole s'est-elle améliorée depuis 1873 ?

“ Quel changement dans la législation faudrait-il pour améliorer l'agriculture et en faire une occupation plus rémunératrice ? ”

Les réponses à toutes ces questions ne manqueront pas d'être très-instructives; mais nous ne les connaîtrons pas avant que le comité ait fait rapport à la Chambre des Communes.

CAUSERIE AGRICOLE

DES CONCOURS AGRICOLES.

Est-il préférable en agriculture de récompenser ceux qui font le mieux ou ceux qui font le plus mal? — Cette question, au premier aspect, semble un paradoxe dont la solution ne saurait être douteuse.

On veut faire progresser l'agriculture, se dira chacun, rien de plus naturel que de stimuler le zèle des cultivateurs par l'éclat des récompenses, et les décorner à ceux qui ont fait le mieux: c'est ainsi que l'on procède pour l'instruction de la jeunesse, en couronnant l'élève qui a le mieux réussi dans la classe; pour le progrès de la science, en décernant une médaille à l'auteur du meilleur ouvrage; et dans les grandes expositions de l'industrie, en accordant le prix à l'inventeur de la machine la plus perfectionnée et pouvant remplir le plus économiquement possible le but auquel on la destine.

Ce mode, dont nous ne pouvons pas dénier les grands avantages, a été appliqué depuis la création de nos concours, aux récompenses accordées à l'agriculture; il a certainement contribué pour une large part et contribue encore à propager la connaissance des meilleures méthodes et à augmenter la production générale en encourageant le zèle de ceux dont il éclaire et excite les louables efforts; mais, nous le demandons, a-t-il produit tous les résultats qu'il est permis d'attendre du système des récompenses. Peut-il répondre au but de l'institution de faire rendre à la terre le plus de produits qu'on en peut tirer? Est-il, en un mot, le dernier degré de perfection auquel doivent tendre nos recherches ?

En nous plaçant au véritable point de vue du progrès agricole, nous tendrions à croire qu'il serait peut-être plus avantageux d'encourager en agriculture, dans beaucoup de cas, ceux qui font moins bien, de préférence à ceux qui font le mieux.

Les primes ou récompenses agricoles, telles qu'elles sont instituées aujourd'hui, sont offertes à tous ceux qui se livrent aux travaux des champs; elles semblent, en théorie, être accessibles pour tous; mais dans la réalité elles ne sont dévolues qu'aux seuls propriétaires qui se trouvent placés au haut de l'échelle d'ascension, aux riches qui forment l'exception et auxquels les ressources autant que les efforts permettent d'entreprendre les améliorations demandées; à quelques personnes enfin qui ont su mieux étudier le mécanisme de l'obtention des prix et qui sont parvenues en quelque sorte à en faire leur apanage exclusif.

Ces récompenses ne pénétreraient pas dans la masse qui ne peut soutenir la concurrence avec le riche, par la raison toute simple que pour faire aussi bien que lui il faudrait avoir les mêmes moyens, et qu'elle ne peut le suivre dans la même voie.

Le mobile des prix, ainsi circonscrit dans un cercle limité, reste sans effet sur tous ceux dont il ne seconde pas les intérêts immédiats, et c'est le grand nombre; il reste sans influence sur presque tout l'ensemble de la population des campagnes.

De plus, les récompenses se trouvent appartenir à une classe privilégiée qui retire de l'abondance même des récoltes la compensation de ses sacrifices et qui continuera toujours, sans l'attrait de la rémunération, l'amélioration constante de ses procédés; tandis qu'elles laissent en dehors de leur action la classe peu à l'aise, qui n'a pas les ressources suffisantes pour entreprendre les modifications convenables, et qui ne se mettra à l'œuvre qu'avec l'attrait d'un encouragement, si le travail et les soins suffisent pour le lui faire obtenir.

Enfin, en ne récompensant que le riche, on ne favorise, c'est une conséquence forcée, que dans une proportion restreinte, l'accroissement des produits agricoles.

Dependant le but de l'institution des concours et des prix est, non-seulement d'enseigner et de démontrer les meilleures méthodes, mais encore et principalement, nous le répétons, de faire rendre à la terre le plus de produits qu'il est possible d'en tirer.

Ce dernier résultat, qui est capital, n'est pas suffisamment atteint par le mode actuel, et si nous jouissons pour la consommation générale de l'augmentation de produits donnée par le petit nombre de privilégiés qui participent aux bienfaits des concours, nous restons privés de l'augmentation bien supérieure de produits que l'on pourrait retirer par la propagation de bonnes méthodes et la puissance d'encouragements auxquels pourrait prétendre toute la masse des petits propriétaires. Cet accroissement serait facilement obtenu par un simple petit mouvement imprimé à cette masse.

Il semblerait donc plus avantageux pour le développement du progrès agricole de modifier le mode de distribution des prix, de ne plus le laisser circonscire dans un cercle restreint, mais bien de les étendre du sommet à la base, de les reporter de l'exception à la généralité. Au lieu d'engager le grand propriétaire à monter le dernier degré de l'échelle et à élever de 25 à 30 minots de blé à l'arpent, il serait préférable d'intervertir les rôles, de favoriser le développement des petites propriétés, et de faire monter le développement de chacune à une proportion moins considérable; au lieu d'allouer au propriétaire d'une terre la plus en rapport la totalité d'un prix pour une terre la mieux tenue, on pourrait plus utilement peut-être la répartir entre plusieurs, entre ceux qui auraient apporté le plus de bonification à leurs propriétés, grandes ou petites; elle serait mise à la portée du plus grand nombre et deviendrait la récompense, non du plus grand succès, mais des plus grands efforts; enfin, si au lieu d'accorder un prix exceptionnel à celui qui possède un taureau magnifique ou un autre animal hors ligne, on accordait aussi un encouragement au modeste cultivateur qui a amélioré tout son troupeau, on récompenserait certainement un acte aussi méritoire que le fait de l'élever du taureau.

On devrait aussi accorder des prix pour les meilleurs pâturages, comparativement à la quantité de terre que possède un cultivateur, et des moyens à sa

disposition; car une bonne alimentation constituerait non seulement la conservation d'une bonne race, mais lui faciliterait les moyens de pouvoir s'enrichir. Ce n'est pas une récolte épuisante et médiocre qui indomnie le cultivateur, mais les produits de la laiterie qui ont toujours enrichi ceux qui se livrent à ce genre d'industrie.

Comme le fait remarquer "un ami des cultivateurs" de St Eustache, dans une brochure intitulée *Lettre sur l'agriculture améliorée*: "L'on ne devrait pas oublier d'accorder des prix pour les animaux les mieux tenus en hiver, car comment peut-on espérer que des animaux nourris, quelquefois à la mauvaise paille, durant cinq à six mois, et abreuvés, une fois par jour d'une eau glacée, puissent durant le temps de la gestation produire au printemps de beaux rejets et donner ensuite des profits au propriétaire? L'on ne doit pas s'étonner après cela des maladies et des accidents fortuits qu'entraîne toujours la négligence de ces cultivateurs irréflechis qui ont de plus la triste habitude de renfermer hermétiquement le bétail dans une étable où il n'y a aucun conduit pour renouveler l'air fétide qu'exhalent ces dégoûtants enclos: enclos où les vaches reposent soit sur une litière décomposée et renouvelée qu'à de longs intervalles, soit sur un pontage humide et malpropre. Le bétail en stabulation devrait être tenu proprement, pansé une fois par jour et pourvu d'une alimentation saine à laquelle on doit ajouter et toujours un peu de racines. Le cultivateur muni d'une chétive race de cinq à six vaches auxquelles il n'apporte aucune attention, doit changer sa méthode ruineuse de semer grain sur grain pour le vendre aussitôt récolté, soit au marchand, soit au distillateur, qu'il enrichit la plupart du temps à son détriment; il doit améliorer, surveiller et augmenter son troupeau, par ce moyen il s'apercevra qu'il faisait autrefois fausse route, et que s'il porte toute sa surveillance au bétail, il réalisera avec le produit de sa laiterie autant et plus que sa terre peut lui donner en l'exploitant incessamment. De plus, il obtiendra avec ce mode de culture un engrais volumineux et riche qui rendra au sol sa fertilité primitive, car les animaux bien nourris fournissent constamment et plus de meilleurs fumiers que ceux qui sont soumis à une alimentation pauvre et insuffisante....."

Si les prix décernés par les sociétés d'agriculture aux expositions, et pour les fermes les mieux tenues, avaient pour but plus particulièrement de stimuler les masses, de rompre leur état de stagnation, et, par un élan général, de les mettre en mouvement pour avancer sans cesse dans la voie du progrès matériel et moral, on obtiendrait évidemment de nouveaux et considérables succès.

En excitant davantage l'émulation, on provoquerait nécessairement le développement du travail et l'abandon des mauvaises habitudes qu'engendrent le découragement et la négligence.

Ces considérations pourraient faire croire que l'institution, telle qu'elle est des concours agricoles n'est pas le dernier point de la perfection; qu'ils ne sont qu'un premier moyen d'encouragement que l'expérience des faits et la connaissance des vrais besoins de l'agriculture feront modifier dans leurs principes fondamentaux.

Ce que nous avons essayé de développer paraît reposer sur un principe vrai; nous ne le croyons pas toute-fois exempt de difficultés dans son application et ses détails; mais il faut surtout établir des récompenses dans un ordre tel que les cultivateurs puissent y aspirer pour tout progrès; c'est le point principal. Nous appelons sur cet important sujet, et la discussion et les lumières de chacun, car il s'agit ici de l'intérêt commun, et tout le monde doit apporter sa pierre pour aider à construire l'édifice.

Correspondances.

Union Agricole du comté d'Ottawa.

Malgré les chemins impraticables, plus de cent cultivateurs assistèrent à l'assemblée du 6 mars courant. Une session du comité précéda l'ouverture de la séance publique.

Le premier sujet à discuter fut la meilleure méthode de cultiver le blé.

M. M. Burke, de Cantley, par quelques paroles claires et précises, donna son opinion sur la culture qui doit précéder le blé. Il dit que dans les terres fortes, après avoir levé le pacage ou la prairie, il fait toujours suivre une récolte de pois. Il trouve que c'est là le seul moyen de détruire le ver à blé (*wire worm*), parce que dans tout autre grain le ver trouve d'amples moyens d'existence, tandis que les pois le détruisent infailliblement.

M. Burke recommande fortement avant de semer le blé de le faire tremper dans la saumure, et il dit que l'emploi de trois cents livres de sel par arpent lui a donné les meilleurs résultats. Il finit par recommander de ne pas récolter le blé avant sa parfaite maturité, si on voulait avoir une farine de première qualité.

M. M. Duffy, d'Eardly, tout en partageant l'opinion de M. Burke, sur la culture du blé en général, dit avoir réussi très bien, en semant sur la levée de prairies dans les terrains bas, et cela même sur le labour du printemps.

M. R. Welch, de Chelsea, lut un article du *Farmer's Advocate*, correspondant exactement avec l'opinion de M. Burke, quant à la nécessité de ne couper le blé qu'à sa parfaite maturité, si on voulait avoir une farine de première qualité.

M. A. Prud'homme traita ensuite le sujet suivant: La culture de la pomme de terre est elle profitable?

Après avoir fait connaître la préparation du sol, lequel d'après M. Prud'homme doit être engraisé et labouré à l'automne et de nouveau labouré au printemps, il entra dans le détail des dépenses qu'entraîne cette culture, et même en les mettant au plus haut, il arriva à un bénéfice net de \$53 par arpent, et fit ressortir que de plus le terrain se trouvait amélioré pour un montant incalculable.

M. Wm Main, de Hull, fit remarquer que dans les terrains sablonneux ou dans les terres noires, il ne faut pas renchâusser les patates trop en faite, attendu que sur ces sortes de terrains la pluie coulera dans les rangs et donnera peu ou point d'humidité au tubercule.

Après la discussion de ces deux points, M. Tréau de Coëli, Directeur gérant de l'Union, fit quelques re-

marques sur le but que se propose la Société; il démontra la nécessité pour les cultivateurs d'agir de concert et d'avoir des assemblées fréquentes dans lesquelles les questions d'agriculture seraient traitées au long, afin que les leçons de l'expérience des uns puissent servir à prévenir les insuccès des autres; et comme la connaissance pratique des travaux agricoles sans la théorie ou les connaissances scientifiques n'est autre chose que la vieille routine qui nous empêche de voir la beauté de nos occupations et de suivre le progrès du jour, il fit comprendre la nécessité d'encourager l'enseignement de l'agriculture dans nos écoles de campagnes, et il informa les membres que le Comité avait décidé de faire don d'un prix à toute école, dans les limites de l'Union, où l'agriculture serait enseignée.

Avant la clôture de l'assemblée, vingt-trois nouveaux membres se joignirent à l'Union.

A l'assemblée de l'Union qui aura lieu lundi 3 avril prochain, on traitera: 1o. Des labours profonds et des labours légers; 2o. De l'élevage du bétail et des profits qu'on peut retirer; 3o. La culture du Sorghum ou canne à sucre.

DE TRÉAU DE CŒLI,

Directeur Gérant de l'Union agricole.

Note de la rédaction.—Nous remercions bien sincèrement M. D. Tréau de Coëli, pour les renseignements qu'il vient de nous donner sur les opérations de "L'Union agricole du comté d'Ottawa." Ce sera toujours avec un véritable plaisir que nous les recevrons. M. Tréau de Coëli, en nous accordant cette faveur, s'impose nécessairement un surcroît d'ouvrage. Mais le dévouement que nous lui connaissons pour l'agriculture, nous fait croire d'avance qu'il se l'impose de grand cœur; car il suit qu'en mettant la "Gazette des Campagnes" au courant des opérations de l'Union, les cultivateurs en général en profiteront et ils lui en devront nécessairement une bien vive reconnaissance.

Cercle agricole de St-George, comté de Beauce.

Les paroissiens de St-George viennent de fonder dans cette paroisse, un cercle agricole.

Le 9 du courant, plus de deux cents d'entr'eux se réunirent dans la sacristie, afin de procéder à la fondation de cette société appelée à opérer ici, comme dans les autres paroisses où des cercles agricoles existent déjà, les plus heureux résultats. On remarquait parmi les assistants, le Révd M. B. Bernier, Ptre, curé, le Révd M. L. E. Roy, Ptre, vicaire, de cette paroisse, le Révd P. Lacasse O. M. I., le Révd M. L. M. Morisset Ptre, curé de St-Côme, Henri J. J. Duchesnay, 6cr, avocat, et M. B. Lippens, etc., etc.

Les Révds MM. Bernier et Lacasse et MM. Duchesnay et Lippens adressèrent la parole à l'assemblée et développèrent par des discours et causeries appropriés, tout le bien que peut produire dans une paroisse l'existence d'un cercle agricole bien dirigé et les avantages nombreux que les membres peuvent en retirer.

Le lendemain matin, le 10, après une grand' messe chantée dans l'Eglise de St-George, l'assemblée aussi nombreuse que la veille, continua ses délibérations.

Le R. P. Lacasse adressa de nouveau la parole à l'assemblée, pour engager les personnes présentes à inscrire leurs noms, comme membres de ce cercle.

L'assemblée procéda alors à l'élection des officiers; furent unanimement élus:

Président honoraire: Révd M. B. Bernier Ptre Curé; Président actif: A. G. Bussières 6cr, N. P. maire; Vice président:

Chs. Morto, 6cr, J. P.; Secrétaire: L. Moisan, 6cr, N. P.; Trésorier: P. H. Magnire, 6cr, marchand. Puis M. B. Lippens voulut bien donner, devant ce cercle, une conférence sur les engrais, le moyen de les conserver et le rôle qu'ils jouent dans la bonne culture.

Ce Monsieur, dans un style clair et précis, traita ce sujet important à la satisfaction de tous, et chacun se promit de mettre en pratique les sages conseils que le savant conférencier voulait bien leur donner.

Des remerciements furent alors votés unanimement au Révd M. B. Bernier, au Révd Père Lacasse et à MM. H. Duchesnay et B. Lippens, pour les causeries et conférences qu'ils avaient bien voulu donner et pour la part active qu'ils avaient prise dans la fondation de ce cercle.

Le nombre des membres inscrits est de soixante-dix sept.

A. G. BUSSIERES, Président;
L. MOISAN, Secrétaire.

St-George, 12 Mars 1882.

Une plante qui remplace la vigne.

Ce qui suit nous est adressé par M. Deleuil, agronome à Gardanne-le Marseille (France), avec prière de publier:

Sous ce titre, une grave et bonne nouvelle nous arrive du Midi de la France.

Tout le monde sait les pertes énormes qui ont été éprouvées, depuis une vingtaine d'années, par notre agriculture nationale à la suite des ravages du phylloxera; plus de la moitié des vignes françaises a déjà disparu et nul ne saurait prévoir le terme des déprédations du terrible dévastateur. Vainement a-t-on employé à son encontre, procédés sur procédés, ingrédients sur ingrédients; rien n'y fait, et jusqu'ici les expérimentateurs en sont pour leurs frais d'expérimentations. Malgré les mille et une recettes employées tour à tour pour le combattre et le détruire, le phylloxera ne s'en porte pas plus mal et continue à détruire, lui, tout à son aise, nos splendides et luxuriants vignobles.

En présence d'un pareil désastre, un agronome courageux, dont les travaux ont déjà reçu la sanction et les encouragements des Sociétés savantes, après bien des essais infructueux pour conjurer le mal, est parvenu, non à le dompter, mais à le tourner. Abandonnant donc la vigne à son malheureux sort, il s'est demandé si l'on ne pourrait pas trouver dans un autre végétal les éléments de prospérité qui nous font défaut par la disparition du précieux arbuste.

Cette plante est aujourd'hui toute trouvée: c'est une variété de *Betterave rouge*, sans rivale dans le monde entier, par ses qualités incomparables, qui serait appelée à recueillir l'héritage de la vigne.

Comme on le sait, la betterave fournit, en effet, des alcools de premier choix; pourquoi sa pulpe, traitée comme le moût du raisin, ne donnerait-elle pas une boisson équivalente?

Le fait est accompli; cette betterave rouge, fort sucrée, produit par la fermentation un vin qui ne le cède en rien à bien des vins soi-disants de nos crus méridionaux. Au surplus, elle a l'avantage immense de s'accommoder de tous les terrains et principalement sous tous les climats, double motif pour la faire rechercher par les agriculteurs.

Le vin de Betterave! c'est là une initiative que nous tenons à signaler, ne serait-ce qu'en vue de provoquer de nouvelles recherches, ou même de nouvelles ressources à notre viticulture en détresse.

Dans le but de vulgariser cette plante, le Propagateur se met gratuitement à la disposition des agriculteurs pour leur fournir les graines dont ils auraient besoin.—On peut donc s'adresser en toute confiance à M. AUGUSTE DELEUIL, agronome, à Gardanne, près Marseille (FRANCE).

Quantité de semence à l'arpent.

Blé.....	de 1 à 1½	mino
Orge.....	de 1½ à 2	"
Avoine.....	de 1½ à 3½	"
Seigle.....	de 45 à 1½	"
Sarrasin.....	de 35 à 1 1.5	"
Mil.....	de 45 à 1½	"
Blé d'Inde.....	de ½ à 1	"
Haricots.....	de 1 à 1½	"
Pois.....	de 2½ à 3½	"
Chanvre.....	de 45 à 1½	"
Lin.....	de ½ à 1½	"
Pommes de terre.....	de 4 à 8	"
Graine de mil.....	de 10 à 20	pintes
Moutarde.....	de 6½ à 16	"
Graine de foin.....	de 10 à 14½	"
Navet.....	de 1½ à 2½	livres
Trèfle rouge.....	de 8 à 1½	"
Trèfle blanc.....	de 2½ à 3½	"
Blue grass.....	de 8 à 14	"
Orchard grass.....	de 16 à 26	"
Carottes.....	de 3½ à 4½	"
Panais.....	de 5½ à 7	"

Quantité de semence de légumes pour planter un espace donné.

- Asperges*.—1 once de semence produit 1,000 plants et demande une couche carrée de 12 pieds.
- Asperges (racines)*.—1,000 plants demandent une couche de 4 pieds de large et de 225 pieds de long.
- Haricots nain anglais*.—1 pinte pour un rang de 100 à 200 pieds.
- Haricots nain français*.—1 pinte pour un rang de 100 à 150.
- Haricots nains à ramer, gros*.—1 pinte pour un rang de 100 pieds.
- Haricots nains à ramer, petits*.—1 pinte pour un rang de 250 à 300 pieds.
- Betteraves*.—8½ livres à l'arpent; 1 once plante un rang de 150 pieds.
- Brocoli*.—1 once donne 1,500 plants et demande 40 pieds carrés de terrain.
- Choux*.—Même chose que pour le brocoli.
- Choux-Fleurs*.—Même chose que pour le brocoli.
- Carottes*.—1 once plante un rang de 150 pieds.
- Celeri*.—1 once donne 7,000 plants et demande 8 pieds carrés de terrain.
- Concombres*.—1 once donne 150 pieds.
- Cresson*.—1 once sème une couche de 16 pieds sur 16.
- Chicorée*.—1 once donne 3,000 plants et demande 80 pieds de terrain.
- Ail*.—1 once donne 2,000 plants et demande 60 pieds carrés.
- Laitue*.—1 once donne 7,000 plants et demande 120 pieds carrés.
- Melon*.—1 once donne 120 pieds.

- Oignon.—1 once sème un rang de 200 pieds.
- Persil.—1 once sème un rang de 200 pieds.
- Panais.—1 once sème un rang de 250 pieds.
- Piment.—1 once donne 2,500 plants.
- Pois.—1 pinte sème un rang de 112 pieds.
- Radis.—1 once sème 100 pieds carrés.
- Salsifis.—1 once sème un rang de 150 pieds.
- Épinards.—1 once sème un rang de 200 pieds.
- Citrouille.—1 once donne 75 pieds.
- Tomates.—1 once donne 2,500 plants et demande une couche de 80 pieds.
- Navets.—1 once donne 2,000 pieds.
- Melons d'eau (pastèques).—1 once donne 50 pieds.
- Courrier de St-Hyacinthe.

Choses et autres.

Gaëmon biphosphaté à vendre.—M. le secrétaire du Département de l'Agriculture et des Travaux publics de la Province de Québec, informe que le Gouvernement de cette Province peut disposer d'une quantité considérable du gaëmon biphosphaté, à raison de vingt-six piastres la tonne (tonne de 2,000 livres), livrée au quai ou à la gare du chemin de fer, à Québec. Les personnes qui désireraient s'en procurer peuvent s'adresser à Monsieur S. LeSage, assistant-commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics à Québec.

Différence entre deux ouvriers salariés.—La différence qu'il y a entre un ouvrier sachant bien exécuter son ouvrage et avec profit, d'un autre qui n'a aucune connaissance des ouvrages qu'on exige de lui, est estimée à plus d'une piastre par jour; et la différence qu'il y a entre un homme qui pendant une année a exécuté les travaux d'une ferme avec raisonnement et réflexion, est encore plus considérable en piastres, parce qu'il est d'un grand secours sur une ferme, car il a étudié minutieusement tous les travaux d'une ferme, et il prendra grand soin de les exécuter en leur temps. Ce dernier ouvrier est d'une grande valeur et son travail ne saurait jamais être trop payé.

Avantages des cercles agricoles.—Quelques-uns des principaux avantages des cercles agricoles, désignés aux Etats Unis sous le nom de "Farmer's Club," ont été signalés par M. Ferris, président du "Farmer's Club" de Onondaga, dans l'Etat de New-York, dans une adresse à laquelle nous empruntons l'extrait suivant:

"Qu'avons-nous appris dans les réunions de notre cercle agricole? A nous attacher davantage à notre sol et à nous occuper de nos propres affaires. Nous avons appris à doubler notre récolte, à obtenir deux récoltes là où nous n'en obtenions qu'une. Nous avons appris que la paille vaut de \$3 à \$12 la tonne; que les phosphates et autres fertilisants qu'offre le commerce sont d'un grand avantage dans certaines localités et sans résultats appréciables dans d'autres; que le terrain, des abris pour le fumier, et des cendres lorsqu'elles sont judicieusement employées font la richesse du cultivateur. Nous avons employé des milliers de piastres en essayant de satisfaire nos goûts, désormais nous essaierons à nous rembourser en faisant des travaux dont les résultats plairont à nos yeux.

"Par la discussion sur les avantages de l'eau, nous avons appris qu'on pouvait la purifier et mettant dans la citerne un sac rempli de cendres; de plus que le germe de nombreuses maladies était dû à ce que les fosses d'aisance se trouvaient trop à proximité des puits ou fontaines.

"J'aborderai maintenant la dernière question: De quelle utilité avez-vous été à votre pays et à vous-mêmes? Il y a une grande ambition de la part des membres du Cercle à prendre le devant; ils reçoivent tous les journaux d'agriculture ayant acquis une certaine renommée; ils surveillent attentivement les expériences faites par leurs voisins, afin de profiter de ses succès et d'en retirer les plus grands avantages possibles, et en agissant ainsi ils sont utiles à leur pays et à eux-mêmes. Les cercles méritent donc l'encouragement de tous les cultivateurs qui désirent entrer résolument dans la voie des améliorations agricoles."

La préparation aux travaux du printemps.—Il est différentes choses auxquelles il importe de songer, en vue de la saison qui approche et dont les travaux sont généralement les plus nombreux et les plus importants.

Parmi ceux-là se trouvent les soins que nous devons apporter aux instruments aratoires, afin qu'ils soient en bon ordre quand arrivera le temps d'en faire usage.

Ensuite il faut se pourvoir de grains de semence de toutes espèces, prenant bien soin de se procurer de ceux de première qualité, sans considération de prix, car une mauvaise semence est toujours chèrement payée, soit qu'on la prenne sur son grenier ou qu'on l'achète à prix réduit. Souvent il arrive qu'un cultivateur après avoir attendu trop tard pour se procurer ses grains de semence, se trouve obligé de se servir d'une semence inférieure, car il n'a pas le temps de s'adresser à un marchand grainetier qui aurait pu lui vendre des grains de première qualité. Si vous désirez faire des plantations d'arbres fruitiers, il ne faut pas aussi retarder à faire vos commandes chez un pépiniériste de confiance qui s'empressera de vous faire parvenir à temps et en bon ordre les plants que vous lui aurez commandés; nous avons souvent signalé la pépinière de M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnais.

Tout ce qui peut actuellement être fait avec avantage et sans embarras, en vue des travaux pressants du printemps, ne doit pas être négligé. On doit aussi faire d'avance un plan de tous les travaux qui doivent être exécutés sur la ferme dans le cours du printemps et de l'été, établissant la rotation qu'on doit poursuivre avec le plus d'avantage.

RECETTES

Nettoyage des cadres dorés.

On enlève à l'aide d'un plumeau toute la poussière qui couvre les cadres; on les nettoie ensuite avec une petite éponge fine, humectée d'une eau de savon très-légère; cette opération délicate demande à être faite avec le plus grand soin. Si l'on craint d'altérer la dorure on emploie le procédé suivant: on mélange ensemble deux trois blancs d'œufs et une demi once d'eau de javelle (hypochlorite de potasse). Les blancs d'œufs sont bien battus, on trempe une brosse douce dans ce mélange et on en frotte légèrement les cadres, surtout dans les parties où la dorure a le plus perdu de son éclat.

Nettoyage des cuivres dorés.

On plonge les objets dans une eau de savon presque bouillante et on les frotte dans cette eau avec une brosse douce; on les en retire pour les passer à l'eau chaude ordinaire, et on les brosse encore de manière à enlever tout le savon dont ils sont imprégnés, ainsi que les petites taches qui n'auraient pas disparu. Ensuite on les expose à l'air sans les essuyer. Quand ils sont bien secs, on les frotte avec un linge fin et à demi usé ou, ce qui vaut mieux, avec une peau de daim ou de gant, mais seulement dans les parties brunes, qui l'oprennent ainsi leur éclat. Il ne faut pas toucher aux parties mates.

MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'église de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,
St. Paschal, P. Q.

AGENT DE LIVRES, JOURNAUX, ETC.

223 RUE ST. JEAN, QUEBEC.

J. N. DUQUET, publiciste et agent général des publications Canadiennes, Américaines et Européennes. On peut voir les échantillons de plus de 27 ouvrages différents ainsi que le catalogue, à sa résidence, 223, rue et faubourg St. Jean, Québec.

Toute personne résidant en dehors de la ville, recevra sur demande le catalogue franc de port.

S'adresser à M. Duquet pour obtenir l'ouvrage intitulé: *Mgr de St-Valier et l'Hôpital-Général*, 753 pages. Prix \$2.50 franc de port.

M. Duquet vient de recevoir une belle collection de livres de Paris. Une visite est sollicitée

25 février 1882.

CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à MIDI, le

24 MARS PROCHAIN,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du

1er JUILLET PROCHAIN.

BISSON et SAINTS-ANGES, deux fois par semaine;
CASTELBAR et DANVILLE, six fois par semaine;
CUMBERLAND MILLS et RIVER GILBERT, une fois par semaine;
FATHER POINT et RIMOUSKI, six fois par semaine;
FOX RIVER et GRANDE GREVE, trois fois par semaine;
KINNEAR'S MILLS et LEEDS, trois fois par semaine;
METIS et METIS ROAD STATION, douze fois par semaine;
ST-DONAT et STE-LUCE, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 1er février 1882. }

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

10 mars 1882.

AVIS

La Compagnie "Agricole Manufacturière" de Témiscouata demandera un acte d'incorporation à la prochaine Session de la Législature de Québec.

Québec, 2 Février 1882.

NOTICE.

The Temiscouata Agricultural and Manufacturing Company will apply for an act of incorporation to the next Session of the Quebec Legislature.

Quebec, 2nd February 1882.

INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix. Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charrues-cultivateurs et des arracho-patates. Herbes circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herbes en fer, en trois et quatre sections.
Semoir Vessot, avec herbes, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.
Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sardeurs pour jardins, et leurs accessoires.
Fauchouses, les célèbres "Toronto" de Whiteley.
Moissonneuses, "Toronto," de Whiteley, Fauchuses, à un cheval.
Barattes, de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache-souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à graines de jardin.—Charrettes à foin.—Tombe-reaux écossais.—Camion de Magasin.—Brouettes.—Houe ou pelle à cheval.—Laveuses de toutes espèces.—Tondeuses.—Presse à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces extra à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

CHS. T. COTÉ & CIE.,
30, rue St-Paul, et 32 rue St-André, Québec.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboures, Encensoirs, Burettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

AVIS AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article :

A BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES CARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Vous serez toujours servis avec un seul prix.

IL GAGNON & CIE.,
No. 59, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.